Dotée des nombreux textes réglementaires sur les médicaments adoptés au cours des dernières années, l'Europe semblait disposer d'un cadre valable pour longtemps.

Mais la Commission européenne et les firmes pharmaceutiques préparent de nouvelles réformes de fond, pour "assouplir" le dispositif.

Tout se passe comme si les firmes fixaient l'ordre du jour de la Commission européenne. Ainsi, la publicité grand public pour les médicaments de prescription a été massivement rejetée par les députés européens en 2003, mais la Commission et les firmes persistent à vouloir l'introduire sous couvert d'"information-patient". Ainsi, les plans de gestion des risques menés par les firmes contribuent entre autres à affaiblir les systèmes publics de pharmacovigilance.

Ainsi, la Commission européenne a lancé en septembre dernier une consultation publique sur l'avenir des produits pharmaceutiques en Europe. Le document soumis à consultation reprend presque mot pour mot les priorités du syndicat européen de défense des firmes pharmaceutiques. La construction du marché européen et la défense de la compétitivité des firmes européennes semblent être les préoccupations exclusives de la Commission.

La santé est abordée de manière marginale, et toujours en regard d'aspects commerciaux, jusqu'à considérer l'affaire Vioxx° comme étant surtout « *un problème important pour le marché intérieur de l'Union européenne* » (**a**). La Commission ne voit plus dans le médicament qu'une marchandise.

Pourtant, les desiderata des firmes pharmaceutiques ne sauraient tenir lieu de politique du médicament en Europe. La Commission européenne a une obligation de protection de la santé des citoyens européens (article 152 du Traité instituant la Communauté européenne).

É D I T O R I A L

Priorité santé

Comme le montre l'adoption du Règlement européen sur les médicaments pédiatriques (lire dans ce numéro pages 858-862), la vigilance, la mobilisation et les propositions concrètes de la société civile peuvent convaincre des parlementaires et des ministres européens. Elles parviennent à contrecarrer, au moins partiellement, des mesures proposées au bénéfice préférentiel des intérêts commerciaux.

Aux politiques, aux professionnels de santé et aux citoyens de défendre une autre Europe, qui ne confond pas santé des firmes et santé de la population.

La revue Prescrire

a- Pour en savoir plus, lire le dossier "Europe et Médicament", dès la page d'accueil sur le site prescrire.org.

Téléchargé sur prescrire.org le 09/05/2024
Copyright(c)Prescrire. Usage personnel exclusivement